

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Travaux de restauration de l'église Saint Jean Baptiste – demande de subventions pour les études et la restauration des décors peints, du groupe sculpté et tout autre objet inscrit ou classé au titre des monuments historiques**

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

Par délibération du 31 mars 2011, le conseil municipal a approuvé le programme et le calendrier prévisionnel des travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste. Il a également autorisé le maire à solliciter des subventions pour ces travaux, dont la durée de cette première opération a été évaluée à trois ans.

Cette première opération porte sur le confortement et la restauration du bas-côté nord, du clocher, du pignon Est et du chevet, confortement du chœur, restauration intérieure et ravalement du bas-côté nord et du chœur. Les travaux de la première opération ont démarré au mois de janvier 2015.

Dans le cadre des travaux de restauration de l'édifice, la Ville a fait procéder en 2013, par une société spécialisée, à des sondages stratigraphiques concernant les décors peints subsistants ainsi qu'à un diagnostic de l'état sanitaire du groupe sculpté.

Les recherches en polychromie ont révélé des décors peints figuratifs ainsi que des ciels étoilés datant du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le rapport de synthèse préconise un dégagement et une restauration des décors peints car ceux-ci constituent une redécouverte importante de la polychromie de l'église. Ces couches font en effet partie de l'histoire de l'église et certaines d'entre elles présentent un réel intérêt artistique et esthétique.

Le groupe sculpté, quant à lui, créé entre 1675 et 1680 par Jean-Baptiste TUBY et classé au titre des monuments historiques, a besoin d'un nettoyage et de légères restaurations.

Encouragés et soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, les élus présents au comité de pilotage du 11 mai 2015, ont décidé de lancer une étude pour la restauration du groupe sculpté Tuby et des décors peints.

Des recherches complémentaires en polychromie des deux premières travées du chœur, des deux dernières travées du bas-côté nord de l'édifice ainsi que des études complémentaires du groupe sculpté ont été entreprises au mois de juin dernier.

La Ville pourrait percevoir deux subventions distinctes qui feront l'objet de demandes dissociées, l'une pour les études et l'autre pour les travaux.

Le coût des études s'élève à 32 483 € HT dont 25 628 € HT pour les décors peints et 6 855 € HT pour le groupe sculpté. La DRAC pourrait subventionner à hauteur de 20% maximum le montant HT des études, soit 6 496 €.

C'est pourquoi il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à solliciter des subventions pour les études et les travaux de restauration des décors peints, du groupe sculpté et tout autre objet inscrit ou classé au titre des monuments historiques, auprès de tous les financeurs susceptibles d'apporter une aide financière à la Ville.